GRILLE D'ATTRIBUTION ANNEE RECHERCHE

Pour établir le classement des internes, la Commission se base sur la grille d'évaluation suivante

NOM PRENOM du candidat	
Spécialité	
Diplôme préparé (M2R ou doctorat)	

		Points	Remarques commission	
Nombre d'années d'internat				
5 points si année 1 15 points si année 3	10 point si année 2 20 point si année 4 ou 5			
Projet professionnel				
Cohérence avec le projet profe	ssionnel 5 points			
Soutien institutionnel (lettres de recommandations) 5 points				
Projet de recherche				
Cohérence avec le projet de la	structure d'accueil 10 points			
Qualité scientifique	10 points			
Encadrement	10 points			
Faisabilité (moyens alloués)	10 points			
Publications				
Articles scientifiques nationaux 1er, 2ème ou dernier auteur : 1 point par article				
Articles scientifiques internationaux 1er, 2ème, dernier auteur : 2 points par article				
Articles scientifiques autres po	sitions max 2 points			
Articles pédagogiques	max 3 points			
Présentations dans des co	ngrès			
Congrès internationaux: 1 point par poster et 2 points par communication orale en tant que présentateur				
Congrès internationaux : 2 points par poster et 3 points par communication orale en tant que présentateur				
	TOTAL			